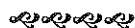
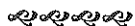


**PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**



**Bureau des Procédures
Environnementales**



CAHIER D'ENQUETE PUBLIQUE N° 2
Pour la création d'un parc animalier/refuge

*Enquête du lundi 25 juin à 13h30 au
vendredi 27 juillet 2018 à 19h00*

SAS LA TANIÈRE ZOO/REFUGE

Commune de CHARTRES



Installations classées pour la protection de l'environnement



Le commissaire
enquêteur.



CAHIER D'ENQUETE



En exécution de l'arrêté préfectoral en date du 6 juin 2018 prescrivant une enquête publique unique sur la demande d'autorisation présentée par SAS LA TANIÈRE Zoo/refuge en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc animalier/refuge sur le territoire des communes de Nogent le Phaye et Chartres.

Le présent registre contenant 25 feuillets a été ouvert pour recevoir les déclarations du public.

A Chartres, le 04. juillet 2018

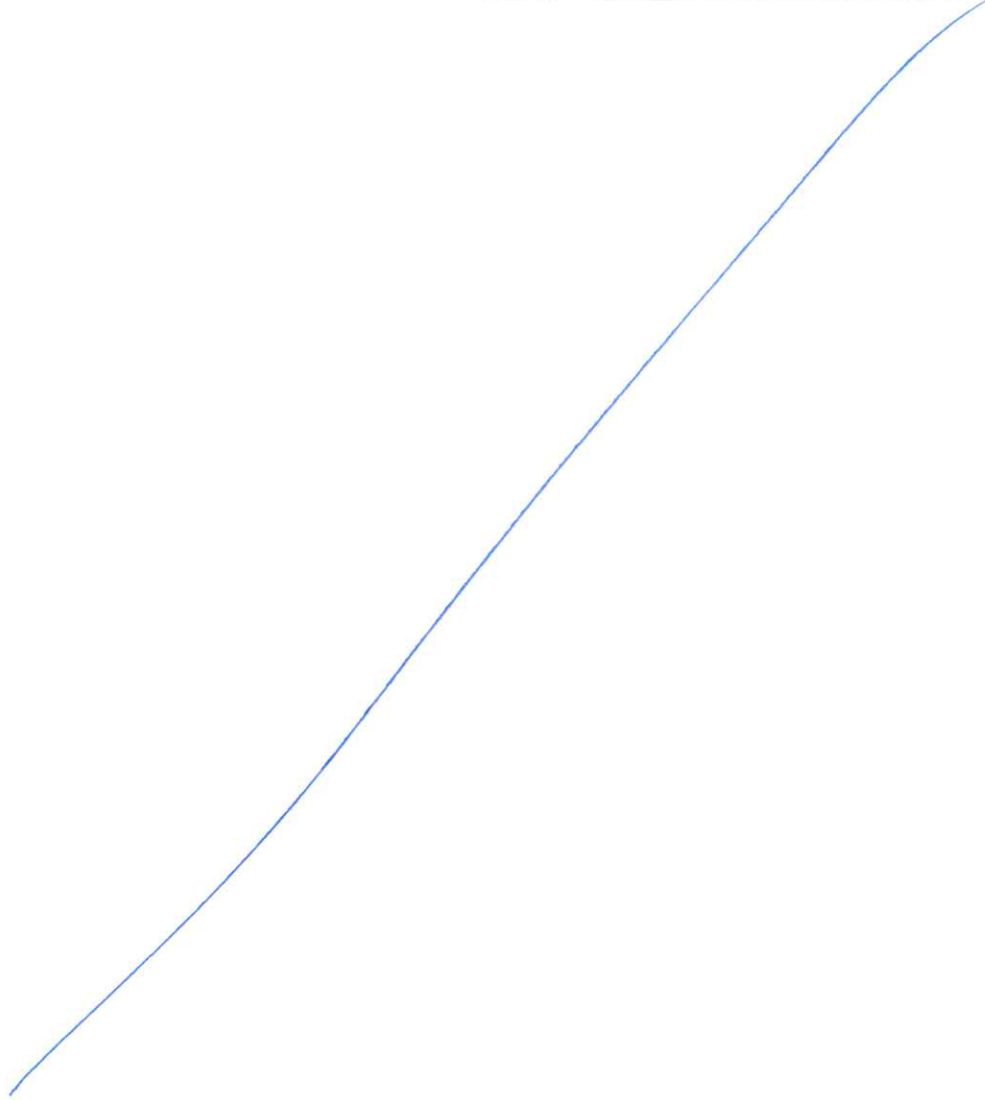


P/ Le Maire,
L'adjoint au Maire

F. MASSEUS

N° obs	Déclarations
	/

Le commissaire
enquêteur

N° obs	Déclarations
	

Le présent registre contenant (..0..) déclarations a été clos par vous,

le Deux Août 2018 à 12 heures (Réception postale)

En outre, nous joignons après l(les) avoir visée(s) ..0.. déclaration(s) que nous avons reçue(s) par écrit.

A St Martin d'Abbat le, 02/08/2018

Le Commissaire enquêteur,



Le commissaire
enquêteur, 25/25

